



EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN
81 Ave du Pdt John KENNEDY
ZI Magré
87016 LIMOGES

ATTESTATION D'ASSURANCE 2021 RESPONSABILITE CIVILE

Valable à compter du 01/01/2021 jusqu'au 31/12/2021

SMA SA certifie que l'assuré désigné ci-dessus bénéficie du contrat N° 380740C 77 4051 002/2 65200 à effet du 1er janvier 2014, garantissant les activités suivantes :

Entreprise Générale de bâtiment et travaux public. Géoréférencement, détection, études et dimensionnement des réseaux telles que décrites dans l'annexe 2 de l'arrêté du 19 février 2013 ainsi que dans les normes NF S70-003-3 de mai 2014 et NF S70-003-2 de septembre 2015.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile incombant à l'assuré du fait de ses activités professionnelles et ce aussi longtemps que sa responsabilité peut être recherchée.

Les montants des garanties sont les suivants :

Nature des garanties	Montant des garanties
Pendant les travaux	
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels)	10 000 000 euros par sinistre
Après les travaux	
Tous dommages confondus	10 000 000 euros par sinistre et 30 000 000 euros par an
Amiante (Tous dommages confondus en sous limitation des montants sus visés)	1 000 000 euros par sinistre et par an
Pollution accidentelle (Tous dommages confondus)	2 500 000 euros par sinistre et par an

Les garanties ci-dessus s'appliquent aux dommages corporels, matériels et immatériels du fait des travaux donnés en sous-traitance.

La présente attestation ne peut pas engager SMA SA au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Paris,
le 19/12/2020

Le Président du Directoire

SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA
SMA SA

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance,
Entreprise régie par le Code des assurances au capital de 12 000 000 euros,
RCS PARIS 332 789 296

8 rue Louis Armand - CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

www.sma-courtage.com

SMA